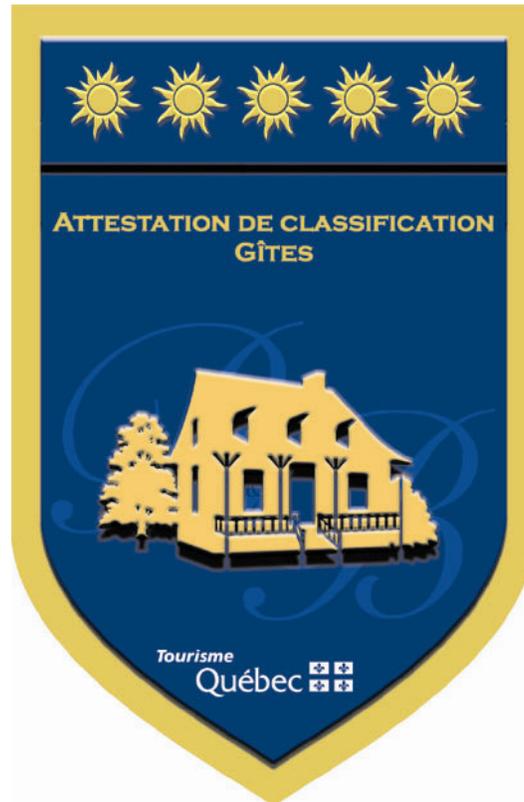


GÎTES

Critères d'évaluation

Édition 2007



CITQ

Corporation de
l'industrie touristique
du Québec

www.citq.info

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La classification : la somme de plusieurs parties

La classification est la somme pondérée des résultats obtenus dans chacune des parties de l'évaluation. Les différentes sections n'ont pas le même poids dans le résultat final et le niveau de classification obtenu dans une section peut différer de celui obtenu dans le résultat global (le nombre de soleils).

Le poids relatif de chaque partie

Comme le démontre ce tableau, chacune des sections de l'évaluation d'un gîte a un poids spécifique dans le résultat global de la classification.

<i>Sections</i>	<i>Pourcentage de l'évaluation globale</i>
Chambres	35 %
Petit-déjeuner	20 %
Salles de bains	17,5 %
Extérieur de la maison et son environnement	15 %
Aménagements intérieurs et services	12,5 %

L'évaluation des chambres et des salles de bains

Le résultat obtenu dans les sections « chambres » et « salles de bains » correspond à la moyenne des résultats obtenus dans chaque chambre et dans chaque salle de bains de l'établissement.

L'évaluation des salles de bains soumises à un ratio

Le résultat obtenu dans la section « salles de bains » est de plus soumis à un ratio. Ce dernier se calcule en divisant le résultat des salles de bains (partagées et privées) par le nombre total de chambres, incluant celle des hôtes si ces derniers ne possèdent pas de salle de bains à leur usage exclusif.

L'importance de l'état des éléments

L'état des éléments classifiés est un aspect important de la classification. On vérifie le degré de conservation et d'entretien d'éléments pris en compte dans chaque section. Partie intégrante de chaque section, la notation de l'état correspond à 26,5 % de l'évaluation totale d'un gîte.

Le principe d'équivalence

Les matériaux et produits qui ne sont pas mentionnés dans ce guide sont évalués par rapport à des matériaux et produits équivalents. Un programme de formation continue permet aux classificateurs de la CITQ de demeurer à la fine pointe de l'industrie et d'appliquer avec rigueur ce principe d'équivalence.

Le résultat de la classification



5 soleils

Gîte de confort exceptionnel doté d'un aménagement haut de gamme et qui offre une multitude de services et de commodités.



4 soleils

Gîte de confort supérieur, doté d'un aménagement de qualité remarquable et qui offre un éventail de services et de commodités.



3 soleils

Gîte très confortable, doté d'un aménagement d'une qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités.



2 soleils

Gîte de bon confort, doté d'un aménagement de bonne qualité, qui fournit quelques services et commodités.



1 soleil

Gîte au confort élémentaire, dont l'aménagement et les services sont conformes aux normes de qualité.



0 soleil

Gîte dont l'aménagement respecte les normes minimales de classification.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

SECTION I : CHAMBRES

Lit

Literie

Types de lits

Ameublement

Tables de chevet

Meuble de rangement

Tête de lit

Qualité de l'ameublement

Autres éléments

Superficie minimale de la chambre

Parures de fenêtre

Murs

Plancher

Plafond

Penderie ou armoire

Sièges

Chauffage

Climatisation et aération

Sources lumineuses

État de la chambre et harmonie globale

État de la literie

État de l'ameublement

État du matelas et du sommier

État des parures de fenêtre

État des appareils d'éclairage

État des murs, du plancher et du plafond

Harmonie globale des éléments de la chambre

Éléments de bonification

Éléments de démérite

SECTION II : PETIT-DÉJEUNER

Menu

Mise en place

Salle à manger

Service

État des éléments du petit-déjeuner

État de la mise en place
État de la salle à manger

Éléments de bonification
Éléments de démérite

SECTION III : SALLES DE BAINS

Confort des salles de bains
Superficie minimale libre au sol
Linge de toilette
Qualité du linge de toilette
Murs
Plancher
Tour de la baignoire ou de la douche
Appareils d'éclairage
Rideau de douche
Miroir

État des salles de bains

État des murs, du plancher et du plafond
État des appareils sanitaires
État du tour de la baignoire, de la douche et du rideau
État du linge de toilette

SECTION IV : EXTÉRIEUR DE LA MAISON ET SON ENVIRONNEMENT

Type de maison
Aménagement paysager
Terrain
Mobilier extérieur
Stationnement

État de l'extérieur de la maison et de son environnement

État de la maison
État du terrain et de l'aménagement paysager
État du mobilier extérieur
État du stationnement
Éléments de bonification

SECTION V : AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET SERVICES

Salle de séjour
Hall d'entrée

État des aménagements intérieurs

État de la salle de séjour

État des accès

État du hall d'entrée

Éléments de bonification : services

Éléments de démerite